

CRITERES DE SELECTION

SELECTION EN EQUIPE REGIONALE JEUNE DE VITESSE

POUR PARTICIPER AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VITESSE JEUNE et SENIOR 2017

Critères de sélection	<p>Sont sélectionnés (ées) les grimpeurs ayant réalisé l'une des performances suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sélection au Championnat du Monde senior ou jeune de vitesse 2016 ou Sélection en Coupe du Monde senior de vitesse 2016 ou Podium international 2016 2. Sélection au Championnat d'Europe jeune 2016 3. Champion de France jeune de vitesse 2016 4. Record de France en 2016 5. Sélection coupe d'Europe jeune 2016 6. Podium au Championnat de France jeune de vitesse voie record 2016 ou au Championnat de France jeune combiné 2016 ou Podium à la vitesse ou au classement général du TNPB 2016
	<p>Les résultats des différentes catégories non pas vocation à être comparés entre eux. En cas de limitation du nombre de partants, les sélectionneurs choisiront en priorité la ou les catégories présentant le meilleur potentiel de résultat au championnat de France jeune de vitesse et en compétitions internationales</p>
	<p>0 à 2 places en minime fille et garçon, 0 à 2 places en cadette fille, 0 à 1 place en cadet, 0 à 1 place en junior fille et garçon</p>
Conditions de validation des sélections	<ol style="list-style-type: none"> 1) Participation à tous les stages et entraînements de préparation aux Championnats de France de vitesse jeune de l'équipe régionale 2) Réaliser un minimum de 2 entraînements par semaine de février 2017 à avril 2017 sur la voie officielle de vitesse 3) Régler les arrhes de participation financière aux stages. 4) Signer le règlement de l'équipe régionale (les parents et le jeune)
<p>Une personne à haut potentiel mais qui pour une raison médicale avérée ou suite à une sélection en Equipe de France, ne pas pu rentrer dans les critères de sélections peut aussi être sélectionnée.</p>	